

AUTOASSURANCE

Une
solution
qui vaut
son pesant
d'or



AGA
ASSURANCES
COLLECTIVES

CABINET EN ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES

UNE OPTION SOUVENT AVANTAGEUSE

Les entreprises
qui le désirent
peuvent choisir un
régime **autoassuré**
pour les protections
de soins médicaux,
de soins dentaires
et d'indemnités
hebdomadaires,
le tout entièrement
administré par
AGA assurances
collectives.



En optant pour ce régime, l'entreprise devient responsable des réclamations liées à ces garanties, tandis que le risque des autres garanties (vie, décès et mutilation accidentels, invalidité de longue durée) est confié à un ou plusieurs assureurs.

L'autoassurance est une technique de gestion des risques qui peut s'avérer fort avantageuse.

UN RISQUE CALCULÉ

Afin de limiter les fluctuations de coût pour ses clients, l'équipe de tarification d'**AGA ASSURANCES COLLECTIVES** applique trois mesures importantes.

- Le **calcul de remises mensuelles nivelées** : ces remises correspondent à la prime théorique et permettent de faciliter la gestion administrative du régime, le calcul du partage de coût avec les employés et la gestion des postes budgétaires.
- Les réclamations au-delà d'un seuil préétabli sont mises en commun par l'achat d'une **assurance arrêt de perte**.
- Les **rapports trimestriels d'expérience** sont produits et discutés avec le client afin d'assurer un suivi de l'évolution financière du régime.

DES ÉCONOMIES POTENTIELLES INTÉRESSANTES

Dans un régime assuré, le taux des primes inclut le coût des réclamations, la taxe d'assurance, les frais d'administration, les frais de risque et profits de l'assureur, ainsi qu'une provision pour la progression attendue des réclamations (inflation et utilisation accrue).

L'autoassurance permet d'éliminer les frais de risque et profits, et de réduire les frais d'administration. De plus, les réclamations payées reflètent l'expérience réelle du groupe, qui est souvent plus favorable que l'hypothèse d'inflation utilisée par l'assureur.

DES COÛTS DIFFÉRÉS

Dans un arrangement assuré, les primes servent aussi à constituer une réserve pour les réclamations encourues en cours de période, mais qui ne sont pas encore payées en fin d'année.

Dans un régime autoassuré, le coût de ces réclamations encourues mais non rapportées (RENR) est reconnu seulement lorsqu'elles sont payées, ce qui est considéré par certains comme une économie de première année. Il s'agit en réalité d'un coût reporté plus que d'une économie, mais ce report est souvent apprécié par les promoteurs de régime.

EN UN COUP D'ŒIL

	Régime assuré	Régime autoassuré
Réclamations	Projection	Réelles
Inflation et tendance	Projection	Réelles
Frais d'administration	Standard	Réduits
Risque et profit	Standard	s.o.
Mise en commun des réclamations excédentaires	s.o.	Selon le seuil désiré
Réclamations encourues non rapportées	Réserve	Coût différé

DEMANDEZ UNE PROJECTION

Vous aimeriez en savoir plus sur l'autoassurance? Demandez à votre conseiller en assurances collectives d'**AGA** de vous présenter une projection.



DES CARACTÉRISTIQUES ATTRAYANTES

Les régimes autoassurés offerts par **AGA ASSURANCES COLLECTIVES** comportent les mêmes caractéristiques attrayantes que les autres produits offerts en gestion privée, soit :

Préparée de manière rigoureuse par l'équipe de tarification d'**AGA**, elle vous permettra de comparer de manière objective le concept d'autoassurance avec votre plus récent renouvellement. Ainsi, vous pourrez prendre une décision éclairée sur le mode de financement qui convient le mieux à votre situation.

- Carte de paiement direct pour les médicaments et pour les soins dentaires.
- Protection pour maladies graves.
- Portail administrateurs.
- Portail adhérents incluant la soumission de réclamations en ligne.
- Dépôt direct des remboursements.
- Prélèvement automatique des primes.
- Programme d'aide aux employés incluant soutien psychologique et assistance juridique.

LA DIFFÉRENCE EN ASSURANCES COLLECTIVES

Chef de file au Québec dans l'élaboration et l'administration de régimes d'assurances collectives sur mesure, **AGA ASSURANCES COLLECTIVES** cherche sans cesse à joindre l'innovation à ses services de façon à toujours mieux répondre aux besoins de ses clients.

Avec ses bureaux à Québec et à Montréal et un réseau de distribution à travers le Québec, **AGA ASSURANCES COLLECTIVES** se fait présente et facilement accessible pour sa clientèle.

Entreprise à l'échelle humaine, **AGA ASSURANCES COLLECTIVES** offre à ses clients et à ses assurés tous les services des grandes sociétés. Voilà la différence **AGA**.

3500, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 2200
Westmount (Québec) H3Z 3C1

Édifice Delta 1
2875, boulevard Laurier, bureau 700
Québec (Québec) G1V 2M2

514 935-5444 | 418 683-8823 | 1 800 363-6217

aga.ca



AGA
ASSURANCES
COLLECTIVES

CABINET EN ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES